

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 10

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Valais. — Jeudi, 5 mai, la *Société valaisanne d'éducation* a tenu son assemblée générale à Saint-Maurice. L'office pour les membres défunts fut chanté par Mgr Paccolat, à l'église de l'Abbaye. Après l'office, M. le chanoine Coquoz prononça une allocution qui produisit une excellente impression, puis, dans le chœur, on procéda à la bénédiction du drapeau de la Société.

Les membres de la Société, formant cortège, se rendent ensuite au théâtre, où M. de Werra, président de la ville, prononce le discours de bienvenue. M. Giroud, président, remercie les organisateurs de la fête. Les deux orateurs ont des paroles aimables pour le canton de Fribourg, représenté à Saint-Maurice par M. le Dr Alex, curé de Bulle, délégué de la *Société fribourgeoise d'éducation*, M. Robadey, rév. curé à Attalens, M. Hauswirth, instituteur à Porsel.

M. Louis Coquoz, instituteur aux Marécottes (Salvan), présente son rapport sur la question mise à l'étude : *Perfectionnement de l'instituteur* : a) Nécessité pour l'instituteur de travailler à son perfectionnement après sa sortie de l'école normale; b) Dans quel domaine ce perfectionnement doit-il s'exercer? c) Moyens pratiques à employer pour atteindre ce but. Le travail de M. Coquoz a été fort goûté. L'auditoire lui en a exprimé sa satisfaction par des applaudissements répétés. Les dix-sept conclusions du rapport ont été adoptées, après discussion, sans changement notable.

M. Giroud ayant décliné une réélection, on nomme président de la Société, M. le curé Delaloye, inspecteur scolaire du district de Monthey. L'assemblée des membres actifs adopte ensuite à l'unanimité la proposition d'ériger un monument funèbre sur la tombe de M. Chappaz, en témoignage de reconnaissance pour la large part qu'a prise le défunt à améliorer la situation matérielle des instituteurs.

Le banquet, commencé à 2 heures, fut très animé. Nombreux discours : à l'Eglise et à son Chef auguste, à la royale Abbaye de Saint-Maurice, à la Patrie, au Conseil d'Etat, représenté par M. Rey, chef du Département de l'Instruction publique, à l'union de Fribourg et du Valais, au Haut-Valais, etc... C'est M. Tissières, à Saint-Maurice, qui a porté le toast au canton de Fribourg. M. le Dr Alex a répondu en faisant l'éloge des institutions charitables du Valais.

Allemagne. — La puissante association des instituteurs allemands (Der deutsche Leherverein) comptait au 1^{er} janvier 1904 104 369 membres, embrassant 45 associations provinciales, 2969 associations locales ou régionales. Elle a vu le nombre de ses membres s'accroître de 5300 au cours de la dernière année.

Elle tiendra à Königsberg, pendant les prochaines vacances

de la Pentecôte, un grand Congrès, à l'ordre du jour duquel sont inscrites les plus importantes questions suivantes :

1^o *Les Universités et la préparation des instituteurs.* Est-il nécessaire ou du moins désirable, qu'un lien soit créé entre l'université et la préparation des instituteurs? Ce lien doit-il consister dans une organisation permettant à l'instituteur de terminer ses études préparatoires à l'université, celle-ci remplaçant par conséquent l'école normale, ou seulement dans le droit accordé à l'instituteur de fréquenter l'université pour compléter ses études.

2^o *L'inspection des écoles primaires.*

3^o *L'école primaire pour tous.*

Ces questions étant au nombre de celles qui sont le plus controversées dans le monde pédagogique d'outre-Rhin, les discussions seront certainement très intéressantes. L'idée de faire participer, dans une plus ou moins large mesure, les universités à la formation du corps enseignant, ne peut qu'être en faveur auprès des instituteurs et des institutrices.

A V I S

Le Dépôt central du matériel scolaire avise le corps enseignant que les livrets scolaires lui font défaut en ce moment. Malgré cela, les commandes peuvent se continuer; on y satisfera aussitôt que possible.

Le Dépôt fournit dès maintenant les enveloppes pour envoi du livret scolaire au prix de 90 cent. le cent.

* * *

CHANTS

à étudier durant la présente année scolaire

(Voir *Recueil du Valais*, 4^{me} édition.)

- N^o 43. *En marche.*
- » 64. *Reviens, joyeux printemps.*
- » 75. *La Croix fédérale,*
- » 115. *Helvétie.*

N.-B. — Les paroles de ces chants seront apprises par cœur.
(Communiqué.)

— & —

Chère Madame, vous êtes un excellent et charmant chroniqueur. Quand je ne vous écrivais pas pour ma propre satisfaction, je vous écrivais pour que vous m'écriviez, il faudrait dire : *pour que vous m'écrivissiez*; mais je suis comme M. Suard; il détestait ces *isse* et ces *asse*, et ne s'en servait jamais. « Quand je fais cette faute-là, disait-il, personne ne peut croire que c'est parce que je ne la sais pas. » En fait de grammaire, on peut se permettre cette arrogance dans le péché.

(*Lettres à M. et M^{me} Lenormant.*)

GUIZOT.